



## Congé payé et repos hebdomadaire

Par **LEXI2001**, le **18/02/2020** à **01:41**

Bonjour.

Je travaille actuellement un week-end sur deux. , mon jour de repos hebdomadaire change toute les semaines. Et nous n'avons pas de convention collective.

Ma question se pose sur la prise de congé payé. Le code du travail dit que je dois poser 6jours et avoir un repos hebdomadaire.

Mon repos hebdomadaire doit il être accolé au 6 jours de congés payés ou mon employeur peut-il me donner un repos hebdomadaire dans la semaine qui suit mes congés?

Exemple semaine 1: repos le mercredi

Semaine 2 : repos le mardi samedi et dimanche

Et la deuxième question, si je dois poser 7 jours de congés payés sur la semaine où je travaille le week-end, mon employeur peut il me compter le 7ème jours de mes congés payés le dimanche ?

Merci de votre réponse.

A. U